Envoyé en préfecture le 07/07/2022
Reçu en préfecture le 07/07/2022
Affiché le 07072022
ID : 001-250102365-20220705-D2022043-DE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL / AIN
TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

216 chemin de la Serpoyère - Viriat
CS 60127
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 45 14 70 - Fax 04 74 45 06 03
organom@organom.fr
www.organom.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2022
Convocation en date du 29 juin 2022,
Nombre de délégués en exercice : 37

Sous la présidence de Yves CRISTIN, Président

Secrétaire de séance : André MOINGEON

N° D2022043
Objet : Subvention à l'association Eco-Solid'ère

Nombre de membres	
En exercice	Votants
37	24
Pour	24
Contre	0
Abstention	0

Présents :
CA3B : Yves CRISTIN – Jean Luc EMIN – Jonathan GINDRE – Mireille MORNAY – Bernard PERRET – Jean Luc ROUX – Jean Marc THEVENET
CCPA : Hélène BROUSSE – Bernard GUERS – André MOINGEON -
CCD : Gérard BRANCHY – Jean François JANNET
CCMP : Christine FRANCOIS
3CM : Jean Philippe FAVROT – Andrée RACCURT
CCBS : Jean Jacques BESSON – Philippe PLENARD
RAPC : Frédéric MONGHAL – Antoine BAUTAIN
Excusés remplacés par le suppléant :
HBA : Alain AUBOEUF remplacé par Laurent COMTET
Excusés ayant donnés procuration :
CA3B : Thierry PALLEGOIX pouvoir à Jean Luc ROUX – Benjamin RAQUIN pouvoir à Jean Luc ROUX
CCD : Audrey CHEVALIER pouvoir à Yves CRISTIN
CCMP : Josiane BOUVIER pouvoir à Christine FRANCOIS
Excusés :
CA3B : Guy ANTOINET – Patrick BAVOUX – Bernard BIENVENU – Patrick BOUVARD -
CCPA : Max ORSET – Paul VERNAY
CCMP : Claude CHARTON
3CM : Philippe GUILLOT- VIGNOT
CCV : Guy DUPUIT
Absents :
CCPA : Gilbert BOUCHON – Elisabeth LAROCHE – Frédéric TOSEL -
CCD : Sonia PERI

Envoyé en préfecture le 07/07/2022
Reçu en préfecture le 07/07/2022
Affiché le
ID : 001-250102365-20220705-D2022043-DE

Monsieur Gérard BRANCHY, Vice-président animation des territoires rappelle qu'Organom soutient les associations du territoire pour la mise en œuvre d'actions et d'évènements concourant à la prévention des déchets en fonction de l'intérêt local des projets.

L'association Eco-Solid'ère est une association créée, il y a deux ans, par des habitants du bassin de vie de Chatillon sur Chalaronne. Elle a pour objectif de favoriser des projets respectueux de l'environnement en particulier sur les thématiques suivantes : développement du recyclage des cartons et plastiques industriels, réutilisation des palettes bois, sensibilisation à la préservation de la biodiversité, développement des énergies renouvelables.
L'association a organisé son premier festival « écologique » le 4 juin à Chatillon sur Chalaronne afin de récupérer des fonds pour financer ses différents projets en faveur de l'environnement menés tout au long de l'année.
Eco-Solid'ère a sollicité l'aide d'Organom pour sa démarche et pour l'organisation de cet évènement éco-responsable.
Etant donné le volet économie circulaire mis en avant par cette association, le partenariat avéré avec la Communauté de communes de la Dombes, et l'avis favorable de la commission prévention des déchets,

Le Comité syndical,
Ouï l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

AUTORISE le versement d'une subvention de 2 000 € à l'association « Eco-solid'ère ».

Fait à Viriat, les ans, mois et jour susdits.

ORGANOM
Le Président

Yves CRISTIN
Président